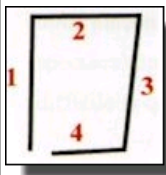
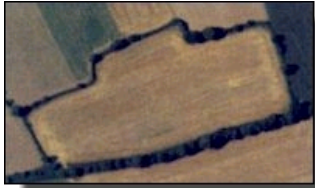
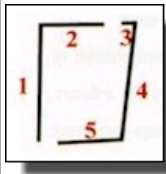

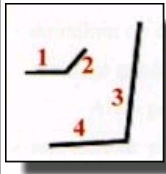
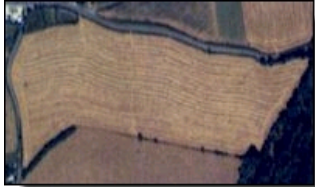


Ce qu'il faut retenir : Les haies et autres bordures de champs plantées

C. Grimaldi, J. Baudry et C. Gascuel

- **Les bordures de champs** peuvent constituer des barrières au parcours de l'eau, agissant sur le ruissellement et les pollutions du bassin versant. Les plus connues sont les haies et les talus qui sont maintenant plus ou moins préservées par les communes et les exploitants agricoles.

Représentation graphique	Type de forme	Caractéristiques	Exemple
	Forme simple	Le bocage ceinture la parcelle de culture.	
	Forme dissociée	Le bocage ceinture une partie de la parcelle culturale. Il existe plusieurs ouvertures.	
	Forme résiduelle	Le bocage est composé d'unités résiduelles ne correspondant pas nécessairement aux limites du parcellaire.	

- **Les rôles de ces éléments du bocage** sont dépendant de leur état (structure, composition végétale, mode de gestion etc...), de leur environnement immédiat (parcelles adjacentes, systèmes de production associés etc...) et de leur insertion dans le réseau (orientation et position dans le versant, orientation par rapport à la pente, connectivités etc...).

- **Les critères descriptifs** abordent à la fois l'unité « bordure de champs » (végétation, base et environnement immédiat) et la description du maillage (position, caractérisation du réseau et propriété).

- **Les fonctions non associées** à la protection de la ressource en eau :
 - la protection de l'environnement, de la faune et de la flore,
 - l'amélioration de la production agricole (bétails et cultures), le refuge pour certains prédateurs pouvant jouer un rôle sur la protection intégrée des cultures ;
 - l'amélioration du cadre de vie.

- **Les fonctions assurant la protection de la ressource eau** sont :
 - barrière au ruissellement, à l'érosion, à l'exportation de matière organique et de polluants dans les eaux,
 - modification du régime d'écoulement des eaux, diminution de l'intensité des crues,
 - épuration des nitrates par dénitrification ou absorption,
 - rétention et dégradation des produits phytosanitaires,
 - barrière à la dérive des produits phytosanitaires.